

Intervention du 12 août à la Préfecture par le Président de la Fédération de Pêche

Depuis plus de 30 ans, à la même période, nous avons les mêmes remarques concernant la mise en danger, pire l'agonie des milieux aquatiques ; c'est certainement très ennuyeux pour vous, mais pour nous c'est la saturation, le ras le bol, l'exaspération de voir cette situation perdurer d'année en année; nous avons de superbes photos de rivières à sec et de poissons morts à vous montrer, et la particularité c'est qu'il suffit juste de changer la date pour les utiliser chaque année. Une fois encore des espèces classées vulnérables, telles les brochets et les anguilles vont disparaître...

Depuis plus de trente ans nous rappelons que gérer c'est anticiper, et que les arrêtés interviennent trop tard !

Depuis plus de trente ans nous demandons de ne pas évacuer l'eau l'hiver et de ne pas assécher les zones humides. Si l'agriculture a besoin d'eau, alors pourquoi vider ces zones naturelles ? C'est qu'il faudrait faire la culture qu'il faut, là où il faut, ce qui suppose évidemment un changement profond...

Depuis plus de trente ans nous demandons à revoir ces seuils qui ont été fixés, plus pour permettre les prélèvements que pour protéger la ressource!

Depuis plus de trente ans nous faisons remarquer que les volumes prélevables sont inadaptés, et plus encore actuellement avec les impacts du changement climatique qui ne sont pas pris en compte dans le Poitou-Charentes.

Depuis plus de trente ans nous alertons sur le fait que la ressource en eau ne peut pas satisfaire tous les besoins, et que l'ordre des priorités imposé par la loi n'est pas respecté.

Certains « historiens en herbe » nous rappellent que les assecs ont toujours existé... Certes, mais l'honnêteté intellectuelle voudrait que l'on précise qu'ils n'étaient pas récurrents, donc pas tous les ans, et qu'ils ne s'étaient pas dans la durée.

Alors me direz-vous l'unique solution ce sont les bassines ! On oublie volontairement qu'elles ne sont pas alimentées avec l'eau de pluie, que les prélèvements d'hiver dans la nappe ont un impact sur les milieux, et que les années sèches ne permettront pas de justifier leur remplissage. Pourtant il faudra rendre des comptes auprès de la population qui les aura financées ; je suis prêt à parier que des dérogations, sport national, verront le jour, ignorant les seuils fixés et nos milieux subiront alors des assecs d'hiver et de printemps...

Depuis plus de trente ans la Fédération Départementale des pêcheurs a été force de propositions, mais si ces dernières ne sont pas entendues et retenues, alors nous deviendrons logiquement force d'opposition.

Seul sujet de satisfaction : quelqu'un de courageux a pris l'initiative d'organiser fin septembre une réunion, afin d'envisager d'autres indicateurs que la Lijardière sur la Seugne. C'est amusant ça fait plus de trente ans qu'on le demande !